



HAL
open science

Les institutions dans les mondes grec et indigène.

Introduction

Laurent Lamoine

► **To cite this version:**

Laurent Lamoine. Les institutions dans les mondes grec et indigène. Introduction. Laure Lamoine; Clara Berrendonner; Mireille Cébeillac-Gervasoni. La Praxis municipale dans l'Occident romain, Presses Universitaires Blaise-Pascal, pp.107-111, 2010, Histoires croisées. halshs-00745511

HAL Id: halshs-00745511

<https://shs.hal.science/halshs-00745511>

Submitted on 25 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Informations sur le(s) auteur(s)	
Prénom et NOM du ou des auteurs	Laurent LAMOINE, maître en conférences en histoire romaine
Laboratoire	 Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »
Affiliation CHEC	Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 1001, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », CHEC, BP 10448, F-63000 Clermont-Ferrand
Discipline(s)	Sciences de l'Homme et Société/Histoire Sciences de l'Homme et Société/Art et histoire de l'art Sciences de l'Homme et Société/Archéologie et Préhistoire Sciences de l'Homme et Société/Architecture, aménagement de l'espace Sciences de l'Homme et Société/Droit Sciences de l'Homme et Société/Littérature Sciences de l'Homme et Société/Religions
Équipe de recherche / Projet / Collaboration / Séminaire	Programme EMIRE (Élites Municipales Italiennes de la République et de l'Empire)
Informations sur le dépôt	
Titre Sous-titre	« Les institutions dans les mondes grec et indigène. Introduction de la 2 ^e partie »
Publié sous la direction de	Laurent LAMOINE, Clara BERRENDONNER et Mireille CEBEILLAC-GERVASONI (dir.)
Publié dans	<i>La Praxis municipale dans l'Occident romain</i>
Lieu, éditeur, volume, n ^o , date, pagination	Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, Collection 'Histoires croisées', 2010, p.107-111. Pour cet article, les PUBP ont donné leur accord pour reproduire la mise en page de l'édition.
Autre(s) dépôt(s) pour cet ouvrage	Laurent Lamoine, « Le Quotidien municipal dans certaines sources littéraires. Introduction de la 1 ^e partie » Laurent Lamoine, « Diverses facettes du monde municipal. Introduction de la 3 ^e partie » Laurent Lamoine, « Le quotidien municipal et la vie des sanctuaires. Introduction de la 4 ^e partie » Laurent Lamoine, Clara Berrendonner et Mireille Cégeillac-Gervasoni, « Conclusions et index »
Lien éditeur	http://www.lcdpu.fr/editeurs/pubp/ http://www.msh-clermont.fr/spip.php?rubrique3
Dépôt préparé et fait par	Isabelle Langlois (CHEC) pour la collection du CHEC dans HAL-SHS .
Résumé	Le système municipal romain ne s'est pas installé dans l'empire (et singulièrement en Occident) en faisant table rase des organisations indigènes. Dans le cadre juridique de la <i>deditio</i> , il s'est souvent mêlé aux institutions existantes. Ce constat vaut pour les cités grecques d'Ambracie (Pierre Cabanes) et de Sinope (Claire Barat) ; les Romains, derrière leur rôle d'arbitres, ont souvent accéléré l'intégration des <i>poleis</i> dans le système romain. Enrique García Riaza, à travers l'étude de la diplomatie gauloise et de

	l'essor de l'écriture publique pendant la guerre des Gaules, analyse le même phénomène. Enrique Melchor Gil fait le point sur les « sénats » des communautés ibériques entre le III ^e siècle av. J.-C. et le I ^{er} siècle ap. J.-C., tandis que Francisco Beltrán Lloris montre les parallèles que l'on peut établir entre ces situations pérégrines et celles des structures sub-municipales que sont les <i>pagi</i> en Italie et en Espagne.
Résumé du livre	Ce volume est né de la collaboration entre deux équipes de chercheurs français et internationaux : l'une à Paris, qui appartient à l'UMR 8210 ANHIMA du CNRS, était codirigée par Clara Berrendonner et Mireille Cébeillac-Gervasoni (programme EMIRE), l'autre à Clermont-Ferrand, qui appartient au Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » de l'Université Blaise-Pascal, est coordonnée par Mireille Cébeillac-Gervasoni et Laurent Lamoine (programme « Les pouvoirs locaux depuis l'Antiquité »). <i>La Praxis municipale dans l'Occident romain</i> présente le bilan de trois années de recherches (2008-2010) sur le fonctionnement des cités locales de l'Occident durant le Haut-Empire avec des points de comparaison pris dans le monde grec et dans l'Europe médiévale. Le livre rassemble les résultats de la dernière rencontre du programme EMIRE (2009), dédiée à l'importance des sources littéraires dans la connaissance de l'administration locale, et des trois journées clermontoises (2008-2010) consacrées aux relations entre les pouvoirs locaux et les sanctuaires et à la place de l'écrit dans la pratique municipale.
Résumé autre(s) langue(s)	<i>This volume is the fruit of the collaboration between two French and international research teams: one at Paris, under the UMR 8210 ANHIMA of the French National Research Center (CNRS), co-directed by Clara Berrendonner and Mireille Cébeillac-Gervasoni (EMIRE program), the other at Clermont-Ferrand, under the University Blaise Pascal History Center "Space and Cultures" (CHEC), coordinated by Mireille Cébeillac-Gervasoni and Laurent Lamoine (under the program "Local Powers Since Antiquity"). Municipal Praxis in the Roman West presents the work of three years of research (2008-2010) on the functioning of local towns in the western early Roman Empire, with points of comparison with the Greek world and in medieval Europe. This study presents the results of the 2009 meeting of the EMIRE program, dedicated to the importance of literary sources in the understanding of local administration in Clermont-Ferrand (2008-2010) dedicated to the relations between local powers and sanctuaries and the place of the written word in municipal practices.</i> Traduction : Marie Bolton
Mots-clés français	Rome ; <i>deditio</i> ; diplomatie ; communauté pérégrine ; sénats ; écriture publique ; <i>pagi</i> ; guerre des Gaules ; Ambracie ; Sinope ; histoire romaine ; Rome ; histoire grecque

*Sous la direction de
Laurent Lamoine, Clara Berrendonner
et Mireille Cébeillac-Gervasoni*



Collection Histoires croisées

LA PRAXIS MUNICIPALE DANS L'OCCIDENT ROMAIN

Presses Universitaires Blaise-Pascal



Presses Universitaires Blaise Pascal ©

Collection "Histoires croisées"
publiée par le Centre d'histoire "Espaces et Cultures" (C.H.E.C.), Clermont-Ferrand.

Illustration de couverture: gravure extraite de
Les plus beaux monuments de Rome ancienne, par Monsieur Barrault, 1761
© aimablement prêtée par Tanca Antichità, Rome

Vignette: Charles Garnier; Peinture du portique du Macellum
sur le forum de Pompéi, juin 1851 (gouache et aquarelle: détail)
© École Nationale Supérieure des Beaux-Arts

ISBN 978-2-84516-480-2
Dépôt légal: quatrième trimestre 2010

*Sous la direction de
Laurent Lamoine, Clara Berrendonner
et Mireille Cébeillac-Gervasoni*



Collection Histoires croisées

LA PRAXIS
MUNICIPALE
DANS L'OCCIDENT
ROMAIN

*Publié avec le concours de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne
et de l'UMR 8210 ANHIMA*

2 0 1 0

Presses Universitaires Blaise-Pascal

LES INSTITUTIONS
DANS LES MONDES GREC ET INDIGÈNE

DEUXIÈME
PARTIE

Sous le principat de Claude, quand Cn. Domitius Corbulon organisa les Frisons installés dans l'actuelle Frise en Germanie inférieure, il les dota, d'après Tacite (*Annales*, XI, 19, 1-2), d'un territoire délimité (*agros descriptos*), d'un fort (*praesidium*) qui pouvait servir le cas échéant de chef-lieu, d'un sénat (*senatum*), de magistrats (*magistratus*) et de lois (*leges*). L'impression que donne ce passage des *Annales* est que les Romains ont agi *ex nihilo*, installant la *civitas* dans un *no man's land* institutionnel. Pour les Romains, la cité définissait la civilisation, l'*humanitas* des sources anciennes qui s'opposait radicalement à la barbarie réputée ignorer la cité. Dans le cadre d'une pensée manichéenne, les peuples pérégrins étaient censés basculer quasi brutalement d'un état à l'autre. Le fait que la cité des Frisons soit très mal documentée, que persiste une forte incertitude sur le statut juridique précis de ce peuple (une *civitas*, un *pagus*?), vont dans le sens d'une création *ex nihilo*¹. En fait, les sources antiques, quels que soient leur nombre et leur qualité, permettent des interprétations à la fois plus nuancées et plus précises et donnent souvent les bribes de ce que furent, avant la municipalisation, des organisations politiques indigènes originales et complexes. Les Frisons avaient été battus dès l'époque augustéenne par Drusus l'Ancien qui leur avait imposé un tribut en cuir de bœufs. Ils se révoltèrent en 28 contre la rapacité de leur *praefectus civitatis*, un officier romain, et remportèrent même une victoire sur l'armée du légat de Germanie inférieure dans l'un de leurs bois sacrés². L'intervention de Cn. Domitius Corbulon de 47 s'inscrivait dans une histoire commune – un partenariat – de plus de cinquante ans. Si les Frisons semblaient bien ignorer la *civitas*, cet état ne devait pas être synonyme de sauvagerie car l'administration du tribut et l'organisation de la résistance réclamaient des structures capables d'assumer ces exigences et de mener cette guerre.

1. Pour un bilan récent sur la cité des Frisons ou Frisiavons voir M.-T. RAEPSAET-CHARLIER, "Les institutions municipales dans les Germanies sous le Haut-Empire : bilan et questions", in : M. DONDIN-PAYRE et M.-T. RAEPSAET-CHARLIER (éds.), *Cités, Municipales, Colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire*, Paris, 1999, p. 283-284 et 327-328.

2. TACITE, *Annales*, IV, 72-73. Cette histoire est souvent citée, voir en dernier lieu J. C. MANN, "Les cités sous l'Empire romain", in : F. HURLET (dir.), *Rome et l'Occident (II^e siècle av. J.-C. - II^e siècle ap. J.-C.)*. Gouverner l'Empire, Rennes, 2009, p. 401.

C'est la procédure de la *deditio*, qui suivait la victoire romaine ou bien trahissait en acte de soumission un accord diplomatique, qui, par ses formulaires, traduisait dans des termes romains les situations indigènes locales et pouvait donner cette impression de complète création. L'action de Cn. Domitius Corbulon correspondait à une *deditio*. La documentation épigraphique est encore plus claire. On a découvert en 1984, non loin du pont d'Alcantara en Lusitanie, une plaque de bronze qui porte la version simplifiée de la *deditio* du peuple *Seano[corum]* établie en 104 av. J.-C. avec l'*imperator* Lucius Caesius (*AE*, 2006, 624)³. Ce document est intéressant à plus d'un titre, il informe sur les rets qui conditionnaient l'action du magistrat ou du promagistrat dans sa province et sur la méthode élaborée par les Romains pour faire entrer (au moins dans les mots) les vaincus dans le monde romain. Le magistrat romain n'a pas les mains complètement libres, un *consilium* lui apporte une aide pour préparer le contenu de la *deditio* et contrôle son action ; en outre, les mesures décidées sur place doivent être validées par le peuple romain et le Sénat à Rome. La *deditio* de 104 rétrocédait aux *Seanoci* des éléments qui étaient tombés dans l'escarcelle romaine après la victoire ou dans le cadre même de la *deditio* : prisonniers (*captivos*), chevaux et juments (*equos, equas*), champs (*agros*), bâtiments (*aedificia*) et lois (*leges*), qui permettaient de définir ce peuple espagnol à la manière romaine tout en intégrant des structures qui devaient appartenir à l'organisation indigène en place avant même l'intervention romaine. Enfin, la procédure impliquait que des légats des *Seanoci* se rendissent auprès des autorités romaines au moment de la validation de l'accord⁴. Il en va de ces textes politiques comme des situations religieuses observées par les Romains et traduites en terme d'*interpretatio romana*⁵, l'analyse historique devrait être à même de pouvoir distinguer entre les caractères romains et les caractères autochtones. Il ne s'agit pas de courir après une chimère comme ont pu le penser des chercheurs désabusés par le caractère ardu de la recherche, mais de poursuivre une voie qui a été amplement renouvelée depuis les deux décennies 1990-2010⁶.

3. *Tabula Alcantarensis*: *AE*, 1984, 495 = 1986, 304 = 1987, 474 = 1991, 965.

4. E. GARCÍA RIAZA, "Un aspecto de la práctica institucional en las comunidades indígenas hispanas: el control del espacio público", *CCG*, 17, 2006, p. 178-179.

5. Les Romains interprètent les faits religieux étrangers, on parle d'*interpretatio romana*, selon la bonne formule de Tacite (*La Germanie*, 43, 4-5) à propos de dieux germaniques que l'interprétation romaine assimilait aux Dioscures.

6. Voir par exemple L. LAMOINE, "Recherches actuelles en France sur les inter-relations romano-gauloises", in: E. GARCÍA RIAZA (éd.), *De fronteras a provincias. Interacción e integración en Occidente (ss. III-I a.C.)*, Palma de Majorque, à paraître. Ce livre constitue, avec le site Internet ouvert en 2009, les premiers résultats du programme *Occidens. La expansión romana en Occidente* (Madrid, Palma), coordonné par Enrique García Rianza. <http://www.occidens.es>.

Le système municipal romain ne s'est donc pas installé dans des territoires vides de toute organisation politique. Cette remarque s'impose aussi bien entendu pour le monde grec qui connaissait la *polis* depuis l'archaïsme et des formes politiques combinant cette dernière et l'organisation monarchique depuis l'époque d'Alexandre le Grand. Les contributions de Pierre Cabanes et de Claire Barat, des cités d'Ambracie, en Épire, à Sinope, sur le Pont-Euxin, en passant par Alexandrie d'Égypte, montrent combien la conquête romaine du bassin de la Méditerranée a marié les deux cultures politiques ; un mariage qui fut expérimenté en Italie dès la colonisation grecque du sud de la péninsule et de la Sicile. L'omnipotence de l'État romain, évidente sous l'Empire et incarnée par la personne du Prince, mais tout aussi réelle sous la République, et le rôle d'arbitre conféré aux Romains par les autres peuples ont été des moteurs puissants du processus d'interpénétration des systèmes politiques.

Cette idée peut être étendue à l'ensemble du monde touché par l'expansion romaine. Enrique García Riaza s'est attaché à dévoiler les arcanes des transformations politiques que la Gaule Chevelue a connues durant l'intervention de César, en s'intéressant à deux domaines particulièrement transformés ces dernières années par un certain nombre de travaux dont les siens propres, celui des contacts diplomatiques entre les peuples gaulois eux-mêmes et celui du rôle de l'écriture dans la communication entre les belligérants de la guerre des Gaules. Enrique Melchor Gil, de son côté, en se fondant sur les sources littéraires et plus particulièrement sur le *Bellum Hispaniense* du corpus césarien, fait le point sur les sénats des communautés pérégrines de la péninsule Ibérique entre le III^e siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle ap. J.-C., offrant ainsi le pendant à l'étude que nous avons publiée en 2008, Enrique García Riaza et moi-même, dans *Le Quotidien municipal dans l'Occident romain*, sur les réunions politiques des Gaulois⁷. Les situations quelquefois observables à l'intérieur des territoires civiques, accrochées aux structures que l'on peut qualifier de para-municipales ou sub-municipales, se rapprochent des situations pérégrines transformées par la romanisation. C'est dans ce cadre que Francisco Beltrán Lloris a repris l'analyse de quatre tessères produites dans des *pagi* en Italie et en Espagne.

Laurent LAMOINE

7. E. GARCÍA RIAZA et L. LAMOINE, "Les réunions politiques des Gaulois (I^{er} siècle av. J.-C.-I^{er} siècle ap. J.-C.)", in: Cl. BERRENDONNER, M. CÉBEILLAC-GERVASONI et L. LAMOINE (dir.), *Le Quotidien municipal dans l'Occident romain*, Clermont-Ferrand, 2008, p. 129-146.

TABLE DES MATIÈRES

LES AUTEURS	7
-------------	---

AVANT-PROPOS

1	Laurent Lamoine, Clara Berrendonner et Mireille Cèbeillac-Gervasoni <i>À l'épreuve des potentialités d'un programme</i>	11
---	--	----

PREMIÈRE PARTIE **Le quotidien municipal dans certaines sources littéraires**

	Laurent Lamoine <i>Introduction</i>	17
2	Alfredo Valvo <i>Le condizioni del buon governo. Temi "municipali" nel De Officiis e nel De re publica</i>	21
3	Federico Santangelo <i>Warfare and local Government in Appian</i>	31
4	Valentina E. Pistarino <i>A proposito dell'immunitas ovidiana: alcuni interrogativi</i>	43
5	Antonio Pistellato <i>Le quotidien institutionnel chez Pline l'Ancien. Thèmes prosopographiques, institutionnels et juridiques</i>	51
6	Silvia Maria Marengo <i>Svetonio, le città, il principe</i>	71
7	Antonio Sartori <i>Plinio il funzionario: dal lago di Como alla Bitinia</i>	81
8	Michel Christol <i>"Statum corrigere" "statum ordinare" Remarques sur l'activité de Pline en Bithynie</i>	93

DEUXIÈME PARTIE

Les institutions dans les mondes grec et indigène

	Laurent Lamoine	
	<i>Introduction</i>	109
9	Pierre Cabanes	
	<i>Rome et la délimitation des frontières de la cité d'Ambracie, après la troisième guerre de Macédoine (172-168 avant J.-C.)</i>	113
10	Claire Barat	
	<i>L'origine romaine des relations imaginaires entre le Sérapeum d'Alexandrie et Sinope</i>	127
11	Enrique García Riaza	
	<i>Contactos diplomáticos entre civitates galas durante la intervención cesariana</i>	143
12	Enrique García Riaza	
	<i>Escrituras de guerra. Particularidades de la comunicación textual durante la expansión romana en Hispania y Galia</i>	157
13	Enrique Melchor Gil	
	<i>Los senados de las comunidades no privilegiadas de Hispania (s. III a.C.-s. I d.C.)</i>	175
14	Francisco Beltrán Lloris	
	<i>Tesserae paganicae</i>	187

TROISIÈME PARTIE

Diverses facettes du monde municipal

	Laurent Lamoine	
	<i>Introduction</i>	215
15	Giuseppe Camodeca	
	<i>Sull'élite et l'amministrazione cittadina di Cuma romana</i>	219
16	Françoise Sudi-Guiral	
	<i>À propos du décret des décurions de Cumes (AÉ, 1927, 158)</i>	245
17	Franco Luciani	
	<i>Servi et liberti publici dans la Regio X: nouveautés épigraphiques</i>	257
18	Clara Berrendonner	
	<i>La circulation des fonds publics entre Rome et les cités italiennes durant les périodes républicaine et augustéenne (272 av. J.-C.-14 ap. J.-C.)</i>	297

19	Bernard Rémy <i>Bornage municipal et pâturages d'altitude dans les Alpes à l'époque romaine</i>	317
20	Michel Christol <i>S'approcher de l'ordo, entrer dans l'ordo : le cas de Nîmes</i>	327
21	Antony Hostein <i>Un acte d'évergétisme à Augustodunum-Autun (Lyonnaise) à la fin du III^e siècle</i>	347
22	Benoît Rossignol <i>D'Apulum à Aquincum, quelques remarques autour du quotidien municipal et de la religion de deux cités des provinces du Danube romain</i>	363

QUATRIÈME PARTIE

Le quotidien municipal et la vie des sanctuaires

	Laurent Lamoine <i>Introduction</i>	393
23	Michel Aberson (avec la collaboration de Rudolf Wachter) <i>Les "lois sacrées" en Italie du VI^e au I^{er} siècle av. J.-C. : auteurs, formulations, applications</i>	401
24	Françoise Sudi-Guiral <i>Les gardiens des sanctuaires dans les cités d'Italie</i>	421
25	Grégoire Masson <i>Présence d'Asclépios/Esculape en Gaule et dans les Germanies : l'apport des inscriptions</i>	433
26	Blaise Pichon <i>La monumentalisation des sanctuaires dans les Trois Gaules (Lyon exclu) : interventions publiques et collectives</i>	457
27	Claire Mitton <i>Les grands sanctuaires des cités arverne et vellave : un bilan contrasté</i>	471
28	Élise Nectoux <i>Le sanctuaire du Puy-en-Velay (Haute-Loire), état de la question et contexte politique</i>	479
29	Jérôme Trescarte <i>Céramique et pratiques rituelles : l'exemple du complexe du puy de Dôme</i>	499

30	Jean-Luc Fray <i>Instrumentalisation politique de grands sanctuaires chrétiens par des pouvoirs laïcs issus de la décomposition de l'Empire carolingien : quelques exemples</i>	549
31	Ludovic Viallet <i>Culte de la Passion et sacralisation de l'espace urbain dans l'Occident médiéval</i>	559

CONCLUSIONS

32	Laurent Lamoine, Clara Berrendonner et Mireille Cébeillac-Gervasoni <i>Un bilan provisoire</i>	573
----	---	-----

INDICES

33	Laurent Lamoine <i>Index institutionnel</i>	583
34	Mireille Cébeillac-Gervasoni <i>Index onomastique antique et moderne</i>	589
35	Clara Berrendonner <i>Index géographique</i>	609

TABLE DES ILLUSTRATIONS	627
-------------------------	-----

TABLE DES MATIÈRES	631
--------------------	-----

DÉJÀ PARUS AUX PUBP

SUR LES ÉLITES LOCALES ET LE QUOTIDIEN DES CITÉS DANS L'EMPIRE ROMAIN

- Laurent LAMOINE, *Le Pouvoir local en Gaule romaine*, 2009.
- Clara BERRENDONNER, Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI et Laurent LAMOINE (dir.), *Le Quotidien municipal dans l'Occident romain*, 2008.
- Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI, Laurent LAMOINE et Frédéric TRÉMENT (dir.), *Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, Images, textes (II^e s. av. J.-C. - III^e s. ap. J.-C.)*, 2004.
- Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI et Laurent LAMOINE (dir.), *Les élites et leurs facettes. Les élites locales dans le monde hellénistique et romain*, 2003 (en coédition avec l'École française de Rome).

SUR L'HISTOIRE ANTIQUE

- Fabrice GALTIER et Yves PERRIN (dir.), *Ars pictoris, Ars scriptoris. Peinture, littérature, Histoire. Hommages offerts à Jean-Michel Croisille*, 2008.
- *Faire la route III^e-XX^e siècles, Cahiers Siècles*, n° 25, 2007.
- Danièle BERRANGER-AUSERVE (dir.), *Épire, Illyrie, Macédoine... Mélanges offerts au Professeur Pierre Cabanes*, 2007.
- *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours – Histoire et Archéologie*, 1999.
- Jacques CORROCHER, *Vichy antique*, 1982.

C

e volume est né de la collaboration entre deux équipes de chercheurs français et internationaux : l'une à Paris, qui appartient à l'UMR 8210 ANHIMA du CNRS, était codirigée par Clara Berrendonner et Mireille Cèbeillac-Gervasoni (programme EMIRE), l'autre à Clermont-Ferrand, qui appartient au Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" de l'Université Blaise-Pascal, est coordonnée par Mireille Cèbeillac-Gervasoni et Laurent Lamoine (programme "Les pouvoirs locaux depuis l'Antiquité").

La Praxis municipale dans l'Occident romain présente le bilan de trois années de recherches (2008-2010) sur le fonctionnement des cités locales de l'Occident durant le Haut-Empire avec des points de comparaison pris dans le monde grec et dans l'Europe médiévale. Le livre rassemble les résultats de la dernière rencontre du programme EMIRE (2009), dédiée à l'importance des sources littéraires dans la connaissance de l'administration locale, et des trois journées clermontoises (2008-2010) consacrées aux relations entre les pouvoirs locaux et les sanctuaires et à la place de l'écrit dans la pratique municipale.



Presses Universitaires Blaise-Pascal

C o l l e c t i o n H i s t o i r e s c r o i s é e s

Ce livre s'inscrit dans une série d'ouvrages consacrés soit aux élites locales soit au gouvernement des cités qui ont été publiés par Mireille Cèbeillac-Gervasoni, seule ou avec la collaboration de Clara Berrendonner et de Laurent Lamoine.

Les élites et leurs facettes. Les élites locales dans le monde hellénistique et romain (2003), Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, images, textes (2004), Le Quotidien municipal dans l'Occident romain (2008).



ISBN 978-2-84516-480-2 / PRIX 35 €